

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la  
Propriété Intellectuelle  
Bureau international



WIPO | PCT



(10) Numéro de publication internationale  
**WO 2013/045768 A1**

- (51) Classification internationale des brevets :  
*G06Q 30/06* (2012.01) *G06F 17/30* (2006.01)
- (21) Numéro de la demande internationale :  
PCT/FR2011/052235
- (22) Date de dépôt international :  
26 septembre 2011 (26.09.2011)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : **SUN-  
DAY MORNING** [FR/FR]; 6, rue Gustave Geffroy, F-  
75013 Paris (FR).
- (72) Inventeur; et
- (75) Inventeur/Déposant (pour US seulement) : **BION, Olivia**  
[FR/FR]; 1 rue de Saint Hilarion, F-28230 Droue Sur  
Drouette (FR).
- (74) Mandataire : **WAGRET, Frédéric**; Cabinet WAGRET,  
19 rue de Milan, F-75009 Paris (FR).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre  
de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM,

AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ,  
CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO,  
DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN,  
HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR,  
KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME,  
MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ,  
OM, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SC, SD,  
SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR,  
TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

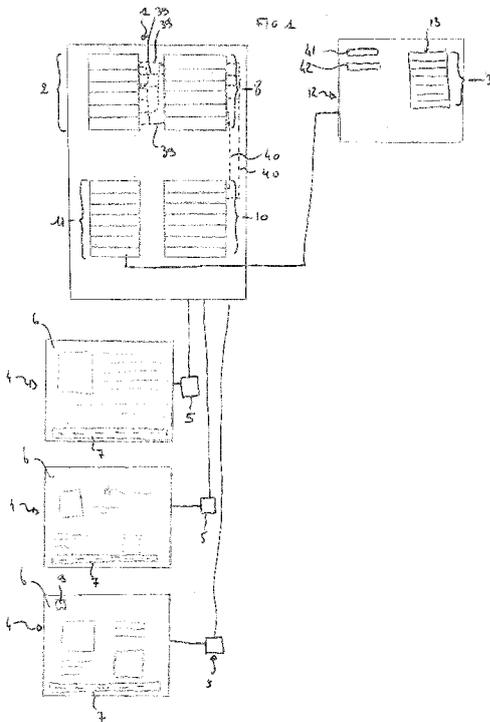
(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre  
de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH,  
GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ,  
UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU,  
TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE,  
DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU,  
LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK,  
SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ,  
GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

(54) Title : DATABASE PROCESSING METHOD

(54) Titre : PROCÉDÉ DE TRAITEMENT DE BASE DE DONNÉES



(57) Abstract : The present invention relates to a database processing method (1) for a database comprising data presented in the form of items (2), in which each item corresponds to a cataloged product and includes various amounts of information about the product, said method comprising a step of processing the data in the database via an application possessing its own system for processing the data in the database. Advantageously, the database is shared by a plurality of distinct applications (4) having their own data processing systems.

(57) Abrégé : La présente invention concerne un procédé de traitement de base de données (1) dont les données se présentent sous forme d'items (2) correspondant chacun un produit cataloguer et regroupant une pluralité d'informations le concernant, le procédé selon l'invention comportant un traitement de données de la base de données via une application possédant son propre système de traitement de données de la base de données. De manière avantageuse, la base de données est commune une pluralité d'applications (4) distinctes possédant leur propre système de traitement des données.

WO 2013/045768 A1

## PROCEDE DE TRAITEMENT DE BASE DE DONNEES

L'invention concerne un procédé de traitement de base de données.

5

L'invention concerne plus particulièrement un procédé de traitement de base de données contenant des éléments exploitables par une pluralité d'applications.

10 On entend par le terme « application », un logiciel applicatif qui contient un ensemble de fonctionnalités réalisées ou réalisables par ledit logiciel sur un appareil adapté tel qu'un téléphone portable, une tablette tactile, un ordinateur ou autre outil technique de traitement et de visualisation.

15 Avec l'essor des moyens de communication de tout type, un grand nombre d'informations de natures variables sont aujourd'hui accessibles quel que soit le lieu ou l'heure sur des appareils tels que des téléphones portables, ordinateurs portables ou encore tablettes tactiles. Il existe ainsi de nombreuses applications ou sites Internet permettant de consulter des  
20 articles de presse, les produits d'une marque, des plannings d'évènements comme des concerts ou expositions, etc.

Ces informations, de plus en plus nombreuses, ne sont cependant pas toujours aussi complètes ou accessibles que peut le souhaiter un  
25 utilisateur. Afin de ne pas noyer l'utilisateur sous leur nombre, seules une parties de ces informations relatives à un produit (article de presse, événement, bien de consommation) sont généralement accessibles pour chaque application. L'utilisateur souhaitant des informations complémentaires doit donc les compléter en effectuant des recherches  
30 parallèles par exemple via Internet.

Des moyens de centralisation de ces informations sont prévus sur les sites ou applications rendant accessibles lesdites informations. Par exemple, sur les sites de vente en ligne il existe ce qui est généralement appelé  
5 « un panier ». Le panier centralise pour un utilisateur l'ensemble des produits que ce dernier a marqué afin de lui permettre d'avoir une vue d'ensemble desdits produits lorsqu'il souhaite passer commande ou encore lorsqu'il souhaite effectuer un comparatif des produits qui l'intéressent proposés par l'annonceur.

10

Cependant, l'utilisation du panier est limitée à une application particulière et au seul annonceur qui intègre ledit panier. Il est nécessaire si l'on souhaite comparer des produits similaires proposés sur des sites ou des applications différentes d'accéder auxdites applications ou site de manière  
15 séparée, en parallèle ou non, et de les consulter indépendamment pour comparer les produits.

De même, lorsqu'un utilisateur accède à des informations telles qu'un article de presse ou une présentation d'événement, sauf à ce que l'auteur  
20 de l'article précise explicitement des informations telles que l'adresse de l'événement, ses horaires ou autre information pratique dont un utilisateur pourrait avoir besoin et qui sont liées à l'article ou à l'événement, ou encore pointe sur une adresse Internet à laquelle se reporter, ledit utilisateur se voit dans l'obligation de faire une recherche par lui-même en  
25 parallèle de l'article ou de la présentation afin de consulter ces informations.

Ces systèmes présentent de plus l'énorme inconvénient de n'être généralement accessible que si l'appareil utilisé pour consulter ces  
30 informations est connecté au réseau Internet, a fortiori s'il souhaite

consulter des informations qu'il doit aller chercher sur plusieurs applications ou sites différents. En cas de défaillance du réseau ou même connectivité de l'appareil permettant l'accès au réseau, l'utilisateur n'y a pas accès.

5

Afin de s'affranchir de tels dysfonctionnements, des systèmes connus permettent une « impression » de l'écran d'affichage présentant les informations que souhaite conserver l'utilisateur, en sauvegardant en local un document numérique représentant cet affichage.

10

Un tel système trouve cependant vite ses limites car une simple impression d'écran ne permet pas de cumuler et interagir avec les informations que contient le système. Si un utilisateur conserve une impression d'écran sous la forme d'un affichage comportant simplement  
15 une image de l'impression d'un article de presse, éventuellement associée à un identifiant, il doit cependant toujours effectuer une recherche par lui-même afin de se procurer les détails complémentaires relatifs aux informations lues. Lorsque l'utilisateur sauvegarde les affichages d'écran de ces informations complémentaires, il aura au final effectué des  
20 consultations séparées peu pratiques des éléments sauvegardés, tout en espérant avoir enregistré effectivement tous les éléments dont il peut avoir besoin.

L'invention a donc pour but de palier aux inconvénients précités en  
25 fournissant un procédé de traitement des éléments consultables par un utilisateur via une application donnée ou un site Internet qui permette de consulter et conserver les informations de manière plus simple, rapide et efficace quel que soit l'application ou le site consulté par l'utilisateur.

L'invention a pour objet un procédé traitement de base de données dont les données se présentent sous forme d'items correspondant chacun à un produit à cataloguer et regroupant une pluralité d'informations le concernant, le procédé selon l'invention comportant un traitement de données de la base de données via une application possédant son propre système de traitement de données de la base de données, caractérisé en ce que la base de données est commune à une pluralité d'applications distinctes possédant leur propre système de traitement des données.

10 Le procédé selon l'invention s'effectue dans le cadre d'une application diffusant du contenu comme par exemple des informations. Cette application comporte son propre système de traitement de la base de données permettant ainsi le traitement des éléments de ladite base de données durant son fonctionnement. Le traitement de la base de données  
15 consiste de manière usuelle en toute interaction avec ladite base de données notamment la consultation et l'affichage des items.

Le procédé de traitement de l'invention permet grâce à une unique base de données de centraliser les informations utilisées par une multitude  
20 d'applications distinctes et d'avoir accès directement à toutes ces informations, indépendamment de l'application employée par l'utilisateur. Ainsi, l'utilisateur qui interroge via une application spécifique les données dépendantes de cette application (certains items) peut les comparer ou les traiter parallèlement à d'autres données (d'autres items) liées à une autre  
25 application.

Selon l'invention, cette base de données peut être traitée par une pluralité d'applications différentes et comportant chacune leur propre système de

traitement de la base de données. Il est ainsi possible d'afficher des items ayant été enregistrés par un utilisateur via des applications différentes et de les manipuler sans obligation de devoir chercher les informations enregistrées sur des sites ou applications tierces. Le traitement de la base  
5 de données par une pluralité d'applications permet ainsi de centraliser les informations en provenance d'une pluralité d'applications ou site en une unique base de données.

Avantageusement, Le procédé selon l'invention comporte une étape  
10 d'interrogation de la base de donnée sur un item procurant une réponse sur l'ensemble des informations liées à cet item et associées à différents champs renseignés dans la base de données.

Les items selon l'invention représentent les produits à cataloguer c'est-à-  
15 dire l'ensemble des informations relatives à un produit, quelle que soit la nature ou catégorie dudit produit, c'est-à-dire que ce soit par exemple un article de presse, un événement, un bien consommable ou tout autre ensemble d'informations regroupées par un lien commun et défini par ces informations. La structure d'un item, c'est-à-dire le nombre et le type de  
20 champs d'informations pouvant être reliés à un produit, est déterminée de manière à être suffisamment large et permettre le stockage de suffisamment d'informations afin de couvrir toute nature de produit.

La structure des items par des champs prédéfinis permet selon l'invention,  
25 l'enregistrement des informations quelle que soit la nature (catégorie) du produit, le produit étant traité en fonction des informations renseignées dans les champs de l'item. Par exemple, un article de presse ne comportera par d'information relative à une adresse de site marchand (un

des champs de l'item) tandis qu'un bien de consommation comportera une adresse de site marchand dans le champ associé et ne comportera aucune information sur des horaires d'ouvertures ou autre information d'accès (autre champ d'un item), etc..

5

La possibilité d'intégrer à la base de données des items dont la structure par un nombre de champs prédéfinis est identique quelle que soit l'application et la nature dudit item, permet une exploitation des données par tous types d'applications. Ainsi, quel que soit le type de contenu diffusé par une application, il est possible via cette même application d'interagir avec la base de données en interrogeant le contenu diffusé par une autre application et/ou marqué par un utilisateur.

Chaque application susceptible de coopérer avec la base de données commune intègre dans son propre système de traitement une interface de dialogue avec ladite base de données commune à l'aide d'un plug-in.

Avantageusement, le procédé selon l'invention comporte une étape de gestion d'un profil utilisateur. Un tel profil utilisateur permet le stockage de produits dans la base de données, plus particulièrement dans une table de données dédiée spécifiquement à un profil unique, afin que ledit utilisateur puisse conserver en mémoire les produits repérés pour les consulter facilement par la suite. Ainsi, le traitement des items par une application comporte une étape d'intégration desdits items à une table personnelle dédiée à un unique profil utilisateur. La base de données conserve ainsi non seulement les produits mais également des profils d'utilisateurs auxquels sont liés des ensembles d'items marqués par ledit utilisateur. Un

utilisateur peut ainsi marquer un produit et le re-consulter par la suite pour le comparer à un autre produit.

Par exemple, si dans un article de presse présenté par une application, celui-ci présente un spectacle, représenté par un item enregistré dans la base de données et affiché ou affichable par l'application, l'item comprenant les informations telles que les horaires, les dates, le lieu, etc..., l'utilisateur peut alors stocker en mémoire (« marquer ») l'item correspondant à ce spectacle au moment où il lit l'article, et consulter cet item enregistré ultérieurement, lorsqu'il doit organiser sa sortie à ce spectacle et/ou lorsqu'il souhaite s'y rendre.

Le « marquage » d'un item par un utilisateur engendre un traitement des items par l'application. Ce traitement comporte une étape d'intégration desdits items de la base de données commune dans une table personnelle dédiée à un unique profil utilisateur. Une telle table personnelle dédiée à un unique profil utilisateur permet, pour un utilisateur identifié de conserver ses propres items marqués afin de les consulter au besoin.

20

Parmi les différentes opérations de traitement possibles d'une application, il est important que l'étape de traitement de la base de données par ladite application comporte une étape d'affichage de moyens de traitement de ladite base de données via l'application, par exemple un bouton permettant l'affichage des items destinés à être affichés par l'application. Cette étape d'affichage de moyens de traitement de la base de données via l'application permet à un utilisateur, lorsqu'il est dans l'application en elle-même, d'avoir d'une part accès aux items présentés dans ladite

25

application en elle-même, mais, d'autre part, de manipuler ces items et éventuellement les items qu'il pourrait avoir lui-même stockés dans sa table de données personnelle dédiée. Un tel moyen de traitement de la base de données peut se présenter par exemple sous la forme d'un bouton s'affichant en surcouche de l'application, à l'effet d'un calque posé sur l'affichage prévu par l'application. Un tel bouton peut dans un perfectionnement donner accès à un menu permettant la manipulation des différents items de la base de données.

10 De préférence, le traitement de la base de données par l'application comporte une étape de transfert d'informations via un réseau. Il est ainsi possible de centraliser le traitement de la base de données pour l'ensemble des applications pouvant la consulter. De même, un utilisateur peut ainsi avoir accès à ses informations personnelles et à ses données  
15 personnelles quel que soit l'appareil utilisé pour y avoir accès (via une application permettant le traitement de ladite base de données).

En perfectionnement, le traitement de la base de données comporte une étape de partage des données d'un profil utilisateur, permettant ainsi à un  
20 utilisateur de partager avec d'autres personnes les informations qu'il a lui-même marqué, pour autant que ces personnes soient équipées du matériel requis, ordinateur, téléphone portable ou tablette tactile, c'est-à-dire pouvant recevoir un courriel ou se connecter aux réseaux sociaux connus. Le format des informations extraites de cet item est adapté au  
25 type d'envoi, par exemple sous forme de texte complété à partir des informations de l'item avec affichage de la photo correspondante pour un courriel. Cela peut par exemple s'avérer commode lors de l'organisation de sorties entre amis afin de communiquer directement aux personnes concernées les informations relatives à l'événement objet de la sortie.

Le procédé selon l'invention comporte une étape de gestion des items dans une table personnelle dédiées via une application de gestion, notamment la gestion consistant en l'ajout, la suppression, l'organisation  
5 d'items dans une table de données personnelles. Typiquement, l'application de gestion est indépendante des applications diffusant du contenu enregistré la base de données. De manière générale, l'application de gestion est destinée à la gestion d'items alors que le système de traitement de la base de données des applications est  
10 principalement prévu pour la consultation et l'affichage des informations contenues dans la base de données.

La création de nouveaux items utilisables par les applications, la création de nouveaux profils d'utilisateurs ou de nouvelles pages d'items liés à  
15 l'application et le traitement général de ladite base de données est effectué de toute manière connue de l'homme de l'art par un administrateur de ladite base de données.

Avantageusement, la table de données est incluse dans la base de  
20 données ou enregistrée dans une base de données locale et distincte de la base de données commune. L'application de gestion permet à un utilisateur de gérer, consulter, etc... ses items enregistrés. Il est donc important que cette application ait accès aux items de l'utilisateur en tout lieu et quelle que soit la qualité du réseau. Dès lors, le stockage en local  
25 d'une base de données comportant les items marqués par l'utilisateur est préférable.

Avantageusement, le système de traitement des données de l'application comporte une étape de traitement de l'item en fonction des champs renseignés de ce dernier. Cette étape permet par exemple d'afficher par l'application uniquement les informations utiles pour ce type d'item sans  
5 afficher les champs de la structure qui ne sont pas renseignés dans ledit produit.

Dans un mode de réalisation préférentiel, le procédé selon l'invention comporte une étape de consultation d'une liste d'items contenus dans la  
10 base de données, une étape d'importation desdits items dans l'application et une étape d'affichage des items par l'application.

De préférence, la base de donnée comporte une pluralité de tables de données liées à chaque application, chaque table comportant une liste  
15 d'items ladite table étant destinée à être associée à des données propres à chaque application interrogeant la base de données.

Le procédé selon l'invention est avantageusement utilisé au moyen d'un écran tactile, d'un téléphone portable, d'un ordinateur.

20

Selon le moyen utilisé pour faire fonctionner le procédé selon l'invention, typiquement selon qu'il est utilisé sur un ordinateur, une tablette tactile ou un téléphone portable, le procédé peut être utilisé de façon allégée. Dans un exemple, une utilisation sur tablette tactile peut permettre l'utilisation de  
25 toutes les fonctions du procédé selon l'invention alors qu'un téléphone portable ne permet qu'une utilisation simple et qu'un ordinateur ne permet lui que la simple consultation d'items.

La présente invention est maintenant décrite à l'aide d'exemples uniquement illustratifs et nullement limitatifs de la portée de l'invention, et à partir des illustrations ci-jointes, dans lesquelles :

- 5       – La figure 1 est une représentation schématique de la base de données de l'invention et des interactions de traitement entre celle-ci et une pluralité d'applications ;
- La figure 2 représente schématiquement un item de la base de données tel qu'il est visualisé pour mémoriser toutes les  
10       informations par un administrateur autorisé à enregistrer de nouveaux items ;
- Les figures 2A à 2C Les figures 2A à 2C représentent un item tel qu'affiché pour un utilisateur selon différentes catégories que sont respectivement, un article de presse, une paire de chaussures et  
15       un événement ;
- Les figures 3A à 3D sont des représentations des étapes de fonctionnement d'une application comportant un système de traitement de la base de données ;
- La figure 4 montre un exemple d'application de gestion de la table  
20       de données personnelle d'un utilisateur.

Une liste des références utilisées ci-après dans la description et dans les figures qui s'y rattache est donnée ci après :

- 25       1. Base de données
- 2. Items
- 3. Liste d'items d'un profil 12
- 4. Application
- 5. Plug-in
- 30       6. Page de l'application 4

7. Barre de navigation de l'application 4
8. Tag correspondant à une page 7
9. Moyen de traitement de la base de données 1/ Bouton
10. Liste d'application 4
- 5 11. Liste utilisateur
12. Profil utilisateur
13. Base personnelle dédiée
14. Application de traitement de la base de données dédiée.
15. Champs d'un item
- 10 16. Champ « nom » d'un item
17. Champ « prénom » d'un item
18. Champ « brève description » d'un item
19. Champ « coordonnées » d'un item
20. Champ « adresse de site marchand » d'un item
- 15 21. Champ « dates » d'un item
22. Champ « horaires » d'un item
23. Champ « adresse internet » d'un item
24. Champ « photo » d'un item
25. Champ « référence » d'un item
- 20 26. Article de presse
27. Paire de chaussure
28. Evénement
29. Photo miniature d'item
30. Miniature d'item 2 représentant un vêtement
- 25 31. Miniature d'item représentant un événement
32. Miniature d'item représentant une personne
33. Fiche de l'item affichée par l'application
34. Champ « Marque » d'un item
35. Bouton d'intégration
- 30 36. Photo de mannequin

- 37. Menu de l'application de traitement dédiée 14
- 38. Boutons de l'application de traitement dédiée 14
- 39. Lien entre les tag 8 et les items 2
- 40. Lien entre la liste d'application 10 et les tag
- 5 41. Champ nom de connexion d'un profil 12
- 42. Champ mot de passe d'un profil 12

La figure 1 est une représentation schématique de la base de données de  
10 l'invention et des interactions de traitement entre celle-ci et une pluralité  
d'applications.

Le procédé selon l'invention permet de centraliser dans une unique base  
de données 1 une multitude d'items 2 regroupant chacun une pluralité  
15 d'informations sous forme de données utilisables par une pluralité  
d'applications 4 distinctes.

Chaque item 2 correspond à un produit. L'item 2 est apte à être affiché sur  
un écran de visualisation via une application 4 à partir de l'interrogation  
20 d'une base de données 1.

La base de données 1 selon l'invention est unique quelle que soit  
l'application 4 utilisée pour interroger cette base de données 1. Elle  
regroupe une multitude d'items 2 quelle que soit leur catégorie.

25 Il est prévu un « plugin » 5 associé à chaque application afin de pouvoir  
interroger la base de données 1. Le « plugin 5 » est une partie de code  
intégrée au code de l'application 4 et permettant à cette dernière  
d'exploiter les données de la base de données 1.

Les items 2 de la base de données 1 ont une structure permettant leur utilisation par n'importe quelle application 4. Un exemple de structure préférentiel illustré sur la figure 2 sera décrit ultérieurement.

- 5 Lors du lancement d'une application 4 diffusant du contenu, telle qu'une application 4 relative à un journal et diffusant des articles de presse, l'application affichera un certain nombre de pages 6, éventuellement une page de présentation ou première page, ainsi qu'une barre de navigation 7 à affichage permanent ou non et permettant de se déplacer de pages en
- 10 pages dans l'application 4. Lors du traitement de la page 6, l'application 4, via son « plug-in 5 », détermine la présence ou l'absence d'items 2 contenus dans la base de données 1 relatif à cette même page.

Le traitement de la page 6 par l'application consiste généralement en la

15 consultation des éléments de cette page 6, sa mise en forme et son affichage. Lors de ce traitement, l'application 4 effectue une recherche sur la base de données 1 afin de détecter les items 2 potentiellement présents sur la page 6.

- 20 Pour chaque page 6, des items peuvent être affichés du fait qu'une page donnée d'une application 4 donnée est associée à un ou plusieurs items. La liste des items correspondant à une page 6 donnée est regroupé dans une table de données appelée dans la suite de la description « tag » 8. Un tag 8 correspond donc à une liste d'items 2 et est associé à une diffusion
- 25 de contenu par l'application 4, par exemple une page sur laquelle se trouve un article de presse. Avantagement, pour chaque page 6 comportant des items 2, le tag 8 correspondant est stocké dans la base de données 1.

A titre d'exemple, lorsqu'une application 4 affiche une page 6 d'un article de presse, a cette page correspond un ou plusieurs items qui seront destinés à être visualisés et sont listé dans le tag 8 correspondant.

- 5 Des tag 8 (figure 1) différents peuvent présenter des liens 39 vers un même item 2 de la base de données 1, c'est-à-dire qu'un item 2 peut être associé à une pluralité de tag 8.

Lors de l'affichage d'une page 6, l'application 4 vérifie si un tag 8 lui est  
10 associé et affiche dans ce cas un moyen de traitement 9 de la base de données 1, par exemple l'application 4 affiche un bouton 9. L'affichage de ce bouton 9 peut être asservi à une action particulière, par exemple à l'affichage de la barre de navigation 7 lorsque celle-ci n'est pas affichée en permanence, le bouton 9 n'apparaissant dès lors que si ladite barre de  
15 navigation 7 est visible. Les fonctionnalités associées à ce bouton 9 peuvent être de tout type permettant un traitement de la base de données 1, par exemple l'affichage en surcouches, c'est-à-dire par-dessus l'affichage de l'application 4, des items 2 associés à cette page 6, ou encore le marquage par l'utilisateur des items 2 associés à la page 6, la  
20 consultation et l'affichage des autres items 2 déjà marqués par un utilisateur etc. Le marquage d'un item 2 par un utilisateur consiste à sélectionner cet item en le mémorisant dans une table 13 de données dédiée à l'utilisateur afin que celui-ci puisse le reconsulter par la suite sans avoir à relancer l'application 4 ou rechercher ledit item 2.

25

Un perfectionnement prévoit l'intégration dans la base de données d'une table 10 d'applications 4 qui stocke les informations relatives aux différentes applications 4 associées à la base de données 1. Cette table 10 permet de stocker les différents tag 8 associés ou utilisés par une  
30 application 4, permettant un accès simple et rapide de cette dernière aux

items 2 et informations qu'elle utilise, chaque application 4 listée étant associée par un lien 40 à un ensemble de tag 8.

De même, il est possible de prévoir une liste d'utilisateurs 11. Chaque utilisateur est ainsi associé à un profil utilisateur 12 comportant ses informations personnelles telles que son nom ou identifiant de connexion 41 et son mot de passe 42 lui permettant d'accéder à son espace personnel. Un profil utilisateur 12 est associé à une liste 3 lié aux items 2 ayant été marqués par ledit utilisateur, la liste des items 2 ayant été ainsi marqués étant facilement et simplement accessible par l'utilisateur. La base de données 1 comporte ainsi une table dédiée 13 pour chaque profil utilisateur 12 et se présentant sous la forme de ladite liste 3 d'items 2 marqués par l'utilisateur. La création d'un profil utilisateur permettant d'effectuer un tel marquage est connue en soi.

15

Le procédé selon l'invention est principalement prévu pour une utilisation via un réseau, la base de données 1 étant partagée via ce réseau par l'ensemble des applications 4 comportant un plug-in 5 permettant le traitement de celle-ci. Un tel réseau permet, en outre, de partager entre différents utilisateurs 12 les items 2 marqués. Les tables dédiées 13 de chaque profil utilisateur 12 peuvent être stockées sur le réseau et accessibles depuis tout appareil permettant le traitement de la base de données 1. Un utilisateur ayant dans sa table dédiée 13 un item 2 comportant des informations qu'il souhaite communiquer à un tiers peut faire transiter cet item 2 via le réseau jusqu'au profil dudit tiers, ce dernier n'ayant dès lors pas à rechercher l'item 2 puisqu'il est transmis.

25

Il est prévu dans un perfectionnement un stockage de la table personnelle dédiée 13 en local, c'est-à-dire directement sur l'appareil de l'utilisateur comme par exemple sur le disque dur ou la carte mémoire du téléphone

30

portable, de l'ordinateur portable, de la tablette tactile ou tout autre système utilisant des applications 4 coopérant avec la base de données 1. Un tel stockage en local d'une table personnelle 13 dédiée à un profil utilisateur 12 permet audit utilisateur d'avoir accès à ses items 2 qu'il a pu  
5 marquer même s'il n'est pas connecté au réseau et ne peut pas consulter la base de données 1 globale.

La consultation et la gestion des informations relatives à un profil 12 peuvent se faire via une application 14 de gestion la table dédiée 13 telle  
10 que décrite ci-dessous en regard de la figure 4. Cette application de gestion 14 permet avantageusement à un utilisateur de gérer son profil en organisant les items 2 qu'il a marqués. Cette application de gestion dédiée 14 peut fournir un ensemble de fonctionnalités comme la création de dossiers de classement des items 2, par exemple pour un ensemble de  
15 produits similaires, la suppression d'items 2 de la table personnelle dédiée 13, le classement d'items dans des dossiers de classement, l'envoi d'items 2 via le réseau à des amis, la consultations des informations relatives aux items 2 marqués, l'exploitation des informations contenues dans des items 2 etc. Le stockage de la liste d'utilisateur 11 dans la base  
20 de données 1 permet avantageusement d'avoir accès à son profil utilisateur 12 par le réseau, et donc quel que soit l'appareil utilisé.

La figure 2 représente schématiquement un item de la base de données tel qu'il est visualisé pour mémoriser toutes les informations par un  
25 administrateur autorisé à enregistrer de nouveaux items. Les figures 2A à 2C représentent un item tel qu'affiché pour un utilisateur selon différentes catégories que sont respectivement, un article de presse, une paire de chaussures et un événement.

Un item 2 de la base données 1 comporte selon l'invention une pluralité d'informations. Chaque type d'information correspond à un champ 15 de l'item 2 dans lequel elle est stockée. Selon l'invention, un item 2 peut représenter toute catégorie ou nature de produit c'est-à-dire qu'un item 2  
5 peut représenter un article de presse, un bien de consommation tel qu'une paire de chaussure, une fiche sur un individu comme par exemple une célébrité, des informations sur un événement tel qu'une pièce de théâtre etc.

10 En regard de la figure 2, un item 2 selon l'invention comporte une structure fixe permettant de sauvegarder les informations relatives au produit quelle que soit sa catégorie. Pour cela, la structure d'un item 2 selon l'invention est fixe et comporte un large nombre fini de champs 15 permettant de stocker l'ensemble des informations. Un item 2 présente par exemple un champ de nom 16, un champ de prénom 17, un champ de description 18, un champ de coordonnées 19, un champ d'adresse de site marchand 20, un champ de dates 21, un champ d'horaires 22, un champ d'adresse Internet 23, un champ de photo 24, un champ de référence 25, un champ de marque 34 (nom commercial ou nom enregistré à titre de  
20 marque).

Les champs 15 d'un item 2 sont complétés en fonction de la catégorie de produit, les champs 15 n'étant pas cohérents ou adaptés à la catégorie de produit n'étant pas complétés. Chacun des champs 15 renseignés  
25 représentent dans leur ensemble une catégorie spécifique d'item 2.

Ainsi, un article de presse 26 tel qu'en figure 2A est catalogué en renseignant un nombre déterminé de champs, en particulier en définissant un nom d'article 16A, une brève description de l'article 18A, le contenu de  
30 l'article sous un format adapté, par exemple sous forme d'image

enregistrée dans le champ photo 24A, ainsi qu'un lien vers l'article en question dans le champ 23A correspondant. Les autres champs 15 de cette catégorie comme les champs sur les horaires, les coordonnées, l'adresse du site marchand, sont laissés vides.

5

Une paire de chaussures 27 telle que représentée en figure 2B est elle définie par un nom 16B, une adresse de site marchand 20B, une photo 24B de ladite paire, une brève description 18B, un lien 23B vers un site de vente de cette paire de chaussures, par exemple le site de son créateur, des coordonnées 19B correspondant à une boutique vendant cette paire de chaussures ainsi que ses références 25B et sa marque 34B. Eventuellement, dans le cadre d'offres particulières, un tel bien de consommation peut également comporter des dates 21B correspondant aux dates durant lesquelles l'offre est valable.

15

Un événement 28 tel que représenté en figure 2C quant à lui est défini par son nom 16C, un descriptif (bref) 18C, des coordonnées 19C correspondant au lieu de l'événement, des horaires 22C, des dates 21C, une adresse de site marchand 20C d'entrée, une photo 24C représentant l'affiche de l'événement, un lien 23C vers l'adresse Internet de l'événement.

Dans un perfectionnement et de manière générale, les informations contenues dans les champs peuvent être jumelées avec des modules d'application permettant leur exploitation. Par exemple, le champ des coordonnées 19 peut être jumelé avec un module de géo-localisation permettant à un utilisateur, lorsqu'il clique ou sélectionne ces coordonnées, de se voir indiquer le chemin permettant d'accéder à cette boutique depuis sa position actuelle.

30

De préférence, seuls les champs 15 comportant une information sont affichés par l'application 4, une présentation adaptée étant prévue en fonction des champs renseignés d'un item 2.

- 5 Les figures 3A à 3D sont un exemple de représentations des étapes de fonctionnement d'une application comportant un système de traitement de la base de données.

10 Les figures 3A à 3D sont présentées, de manière non limitative, dans le cadre d'une application sur une tablette tactile.

La figure 3A montre l'affichage traditionnel de l'application 4, ici l'affichage d'un article de presse 26. Un utilisateur consultant cet article 26 peut être intéressé par de nombreuses informations qu'il présente sans les détailler.

- 15 Par exemple, si cet article 26 parle d'un défilé de mode et montre une photo de mannequin 36 défilant lors de cet événement, il est difficile pour l'auteur de l'article d'intégrer l'ensemble des informations relatives aux vêtements que porte le mannequin sur la photo, ou encore au défilé en lui-même dans le corps même de son article.

20

Actuellement, l'ensemble de ces informations ne sont pas disponibles de manière directe et lisible. L'utilisateur doit effectuer par lui-même des recherches complémentaires pour les obtenir.

- 25 La figure 3B montre l'affichage du même article avec la présence de fonctionnalités selon l'invention. A cet effet, l'application 4 comporte de manière intrinsèque le plug-in permettant le traitement de la base de données selon l'invention. Lors de l'affichage de l'article 26, l'application 4 a effectué via le plug-in 5 une recherche dans la base de données 1 afin
- 30 de connaître l'éventuelle association dans la base de données d'un tag 8

à cette page 6 de l'application 4. La présence d'un tel tag 8 permet l'affichage du moyen de traitement 9 de la base de données 1 pour un utilisateur, typiquement un bouton 9 affiché en surcouche sur l'affichage traditionnel de l'application 4. L'affichage de ce bouton de traitement 9  
5 peut être conditionné à la présence d'une barre de navigation 7 ou autre de l'application 4, le bouton 9 n'étant alors visible que si l'utilisateur fait apparaître ladite barre de navigation 7.

La figure 3C montre l'affichage des items 2 présents sur la page 6 affichée  
10 par l'application 4 de la figure 3B. Lorsque l'utilisateur appuie sur le bouton de traitement 9, l'application 4 consulte la base de données 1 et affiche, en surcouche, les items 2 répertoriés dans le tag 8 correspondant à la page 6. Ces items 2 sont par exemple affichés dans un bandeau 28  
15 présentant une icône miniature 29 des items 2 ainsi que des informations basiques telles que le nom 16 de l'item 2. Les items 2 ainsi affichés peuvent être de toutes catégories et correspondre, par exemple, aux vêtements 30 que porte le mannequin sur la photo 27, au défilé 31 dont traite l'article, au couturier 32 qui réalise le défilé, etc. L'accès aux informations, c'est à dire aux items liées à la page 6, est ainsi facilité et  
20 rendu plus convivial par l'accès à une base de données centralisée comportant une multitude d'information quasiment immédiatement sans pour autant diminuer la lisibilité du contenu de la page initialement affichée par l'application.

25 La figure 3D montre l'affichage en détail d'un item 2, accessible lorsqu'un utilisateur clique sur un item 2 affiché dans le bandeau 28 de la figure 3C. L'item 2 interrogé est visualisé selon un affichage 33, en surcouche, présentant l'ensemble des informations y relatives. Dans le cas montré en figure 3D, il s'agit d'un item 2 représentant une paire de chaussures 27 où  
30 l'on retrouve son nom 16B, sa marque 34B, une brève description 18B, un

lien vers le site de vente 23B, ainsi éventuellement que les coordonnées 19B de ou des boutiques la commercialisant et ses références commerciales 25B.

- 5 De nombreuses interactions sont associables à ces informations, comme par exemple la redirection vers le site de vente du produit en cliquant sur le lien 23B de vente en ligne, le lancement d'un module de géo-localisation en cliquant sur l'adresse 19B de la boutique, etc...
- 10 Lors de l'affichage d'un item, un bouton d'intégration 35 de l'item 2 est affiché. Ce bouton 35 permet avantageusement à un utilisateur ayant un profil utilisateur 12, c'est-à-dire enregistré dans la liste d'utilisateur 11 de la base de données 1, d'enregistrer l'item 2 ainsi affiché dans sa table personnelle dédiée 13. Il est également envisageable de prévoir
- 15 l'affichage d'une pluralité de boutons 35 liés à cet item permettant différentes actions telles que l'envoi à un tiers de l'item, l'affichage d'autres items 2 de la table personnelle dédiée 13 ou autre.

La figure 4 montre un exemple d'application de gestion de la table de

20 données personnelle d'un utilisateur.

Dans un exemple particulier de procédé de traitement de la base de données, un type d'application, typiquement une application de gestion de la table personnelle 13, procure un affichage de l'ensemble des items 2

25 enregistrés par un utilisateur dans sa table dédiée 13.

Cette application permet l'affichage des items 2 marqués par l'utilisateur, leur classement, l'envoi d'items 2 à des tiers, la création de nouveaux dossiers de classement, la consultation des informations liées aux items,

30 etc... Dans le cadre d'un écran tactile, ces fonctionnalités sont présentées

sous la forme d'un menu 37 éventuellement déroulant dans lequel les items 2 sont enregistrés, par exemple par un simple « glisser - déposer » , sur les boutons 38 correspondant à l'action à effectuer.

## REVENDICATIONS

1. Procédé de traitement de base de données (1) dont les données se présentent sous forme d'items (2) correspondant chacun à un produit à cataloguer et regroupant une pluralité d'informations le concernant, le  
5 procédé selon l'invention comportant un traitement de données de la base de données via une application (4) possédant son propre système (5) de traitement de données de la base de données, caractérisé en ce que la base de données est commune à une pluralité d'applications distinctes  
10 possédant leur propre système de traitement des données.

2. Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'une étape d'interrogation de la base de donnée sur un item procure une réponse sur l'ensemble des informations liées à cet item et associées à différents champs renseignés dans la base de données.

15 3. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte une étape de gestion de profil utilisateur.

4. Procédé selon la revendication précédente caractérisé en ce que le traitement des items par une application comporte une étape d'intégration desdits items à une table (13) personnelle dédiée à un unique profil (12)  
20 utilisateur.

5. Procédé selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'étape de traitement de la base de données par une application comporte une étape d'affichage de moyens de traitement (9) de ladite base de données via l'application.

25 6. Procédé selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comporte une étape de transfert d'information via un réseau.

7. Procédé selon la revendication précédente, caractérisé en ce qu'il comporte une étape de partage des données d'un profil utilisateur.

8. Procédé selon l'une des revendications 3 à 7, caractérisé en ce qu'il comporte une étape de gestion des items dans une table personnelle dédiées via une application de gestion, notamment la gestion consistant en l'ajout, la suppression, l'organisation d'items dans une table de données personnelles.

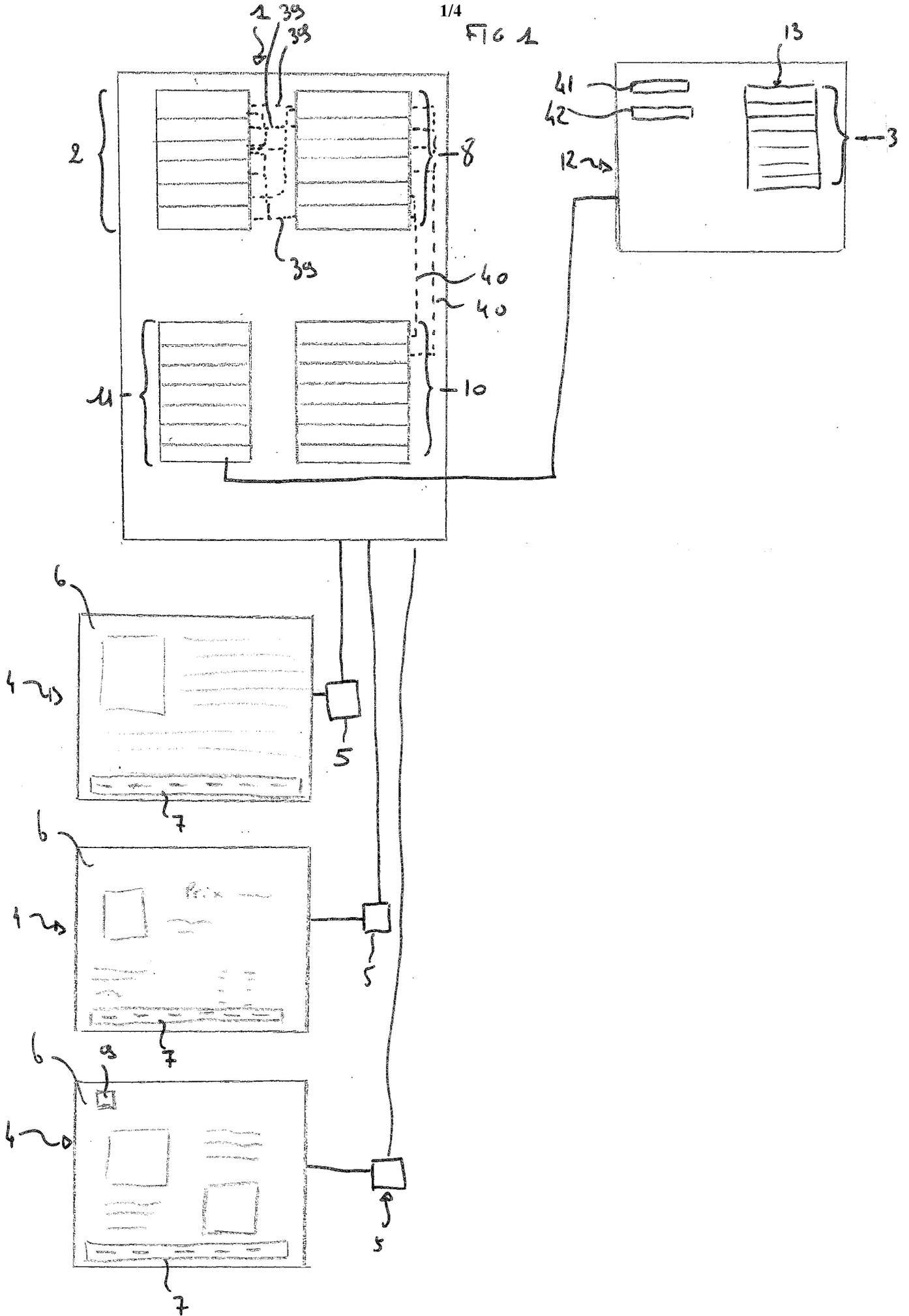
9. Procédé selon la revendication précédente, caractérisé en ce que la table personnelle dédiée de données est incluse dans la base de données ou enregistrée dans une base de données distincte de la base commune et locale.

10. Procédé selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comporte une étape de consultation d'une liste d'items contenus dans la base de données, une étape d'importation desdits items dans l'application et une étape d'affichage des items par l'application.

11. Procédé selon l'une des revendications précédentes caractérisé en ce que la base de donnée compte une pluralité de tables de données liées à chaque application, chaque table comportant une liste d'items ladite table étant destinée à être associée à des données propres à chaque application interrogeant la base de données.

12. Utilisation du procédé au moyen d'un écran tactile, d'un téléphone portable ou d'un ordinateur.

1/4  
FIG 1



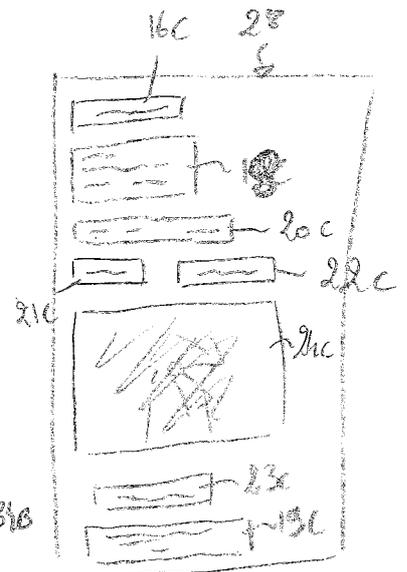
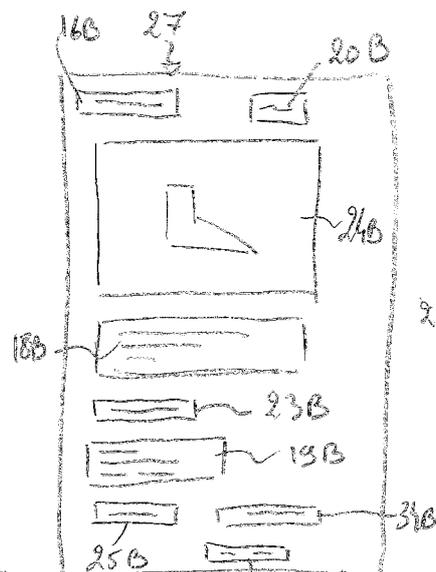
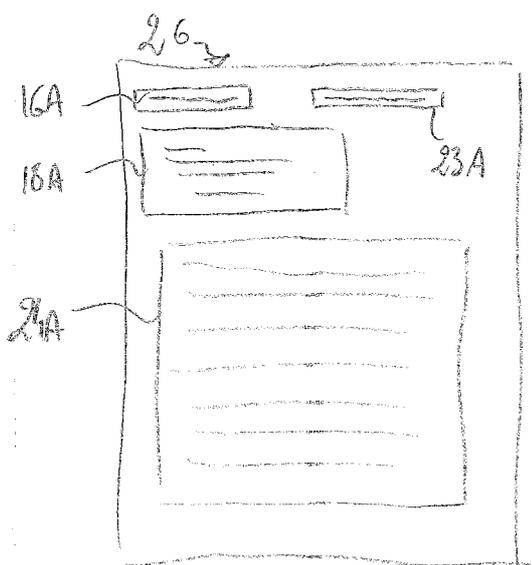
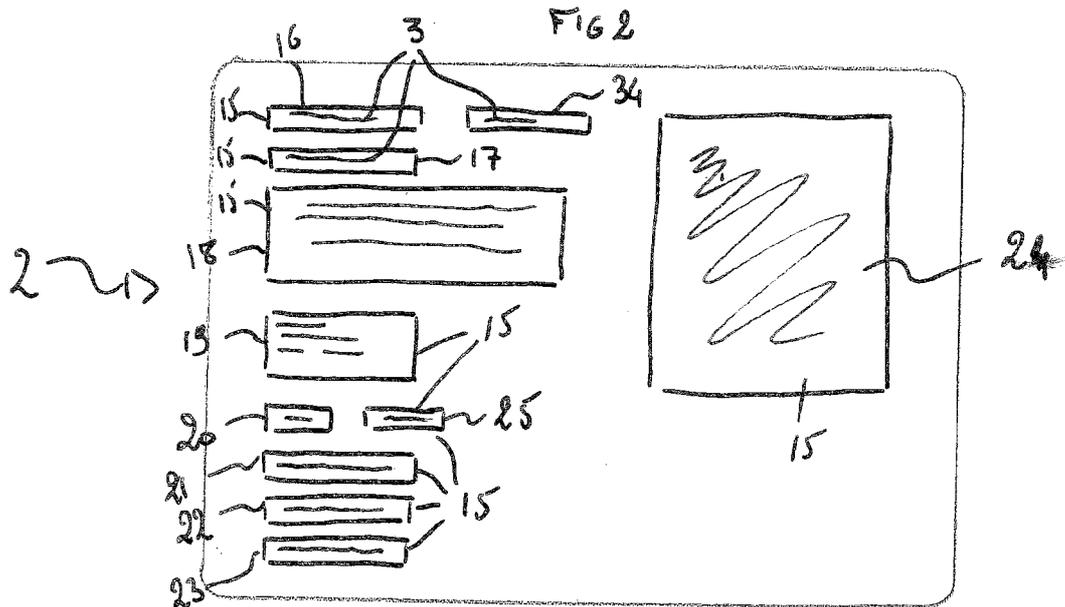
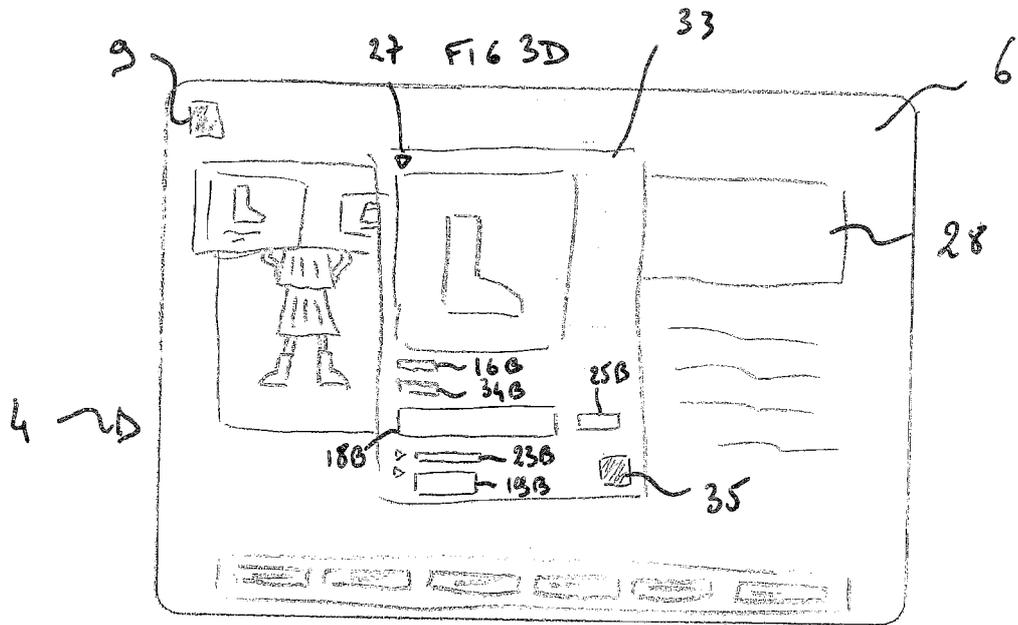


FIG 3A

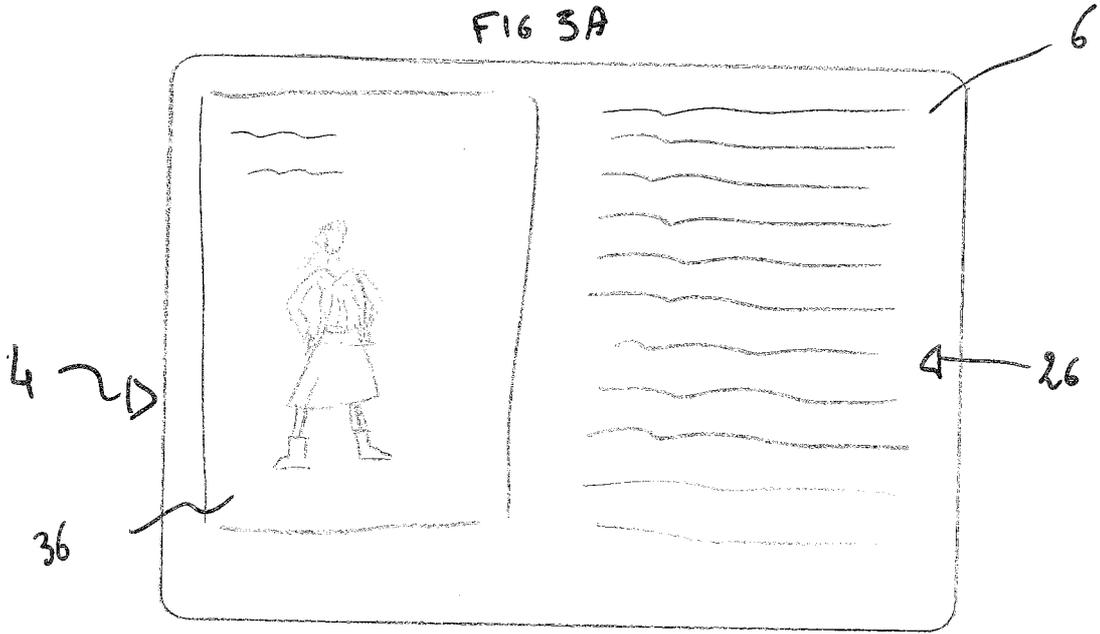


FIG 3B

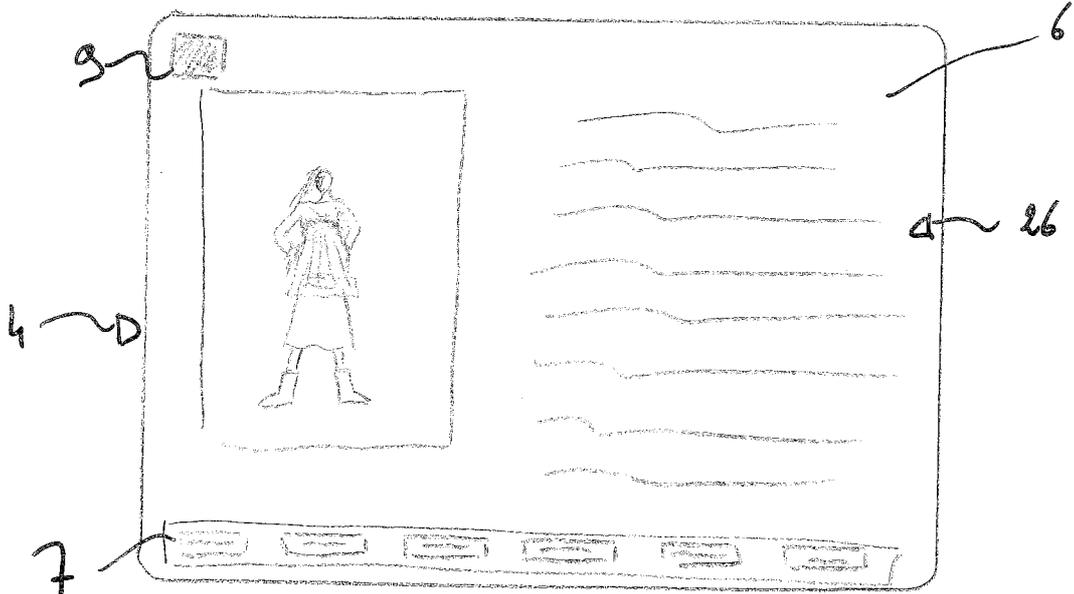
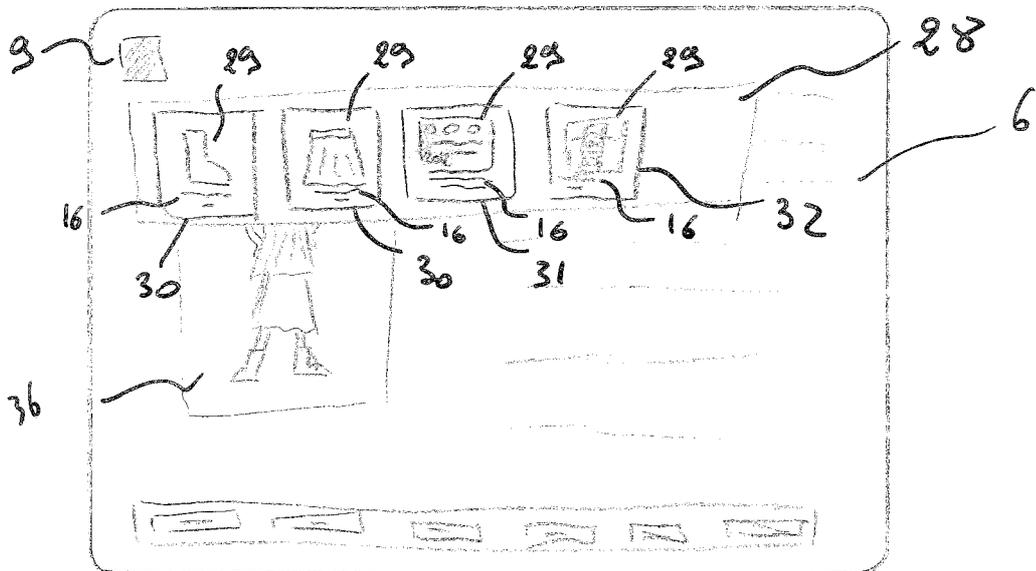


FIG 3C



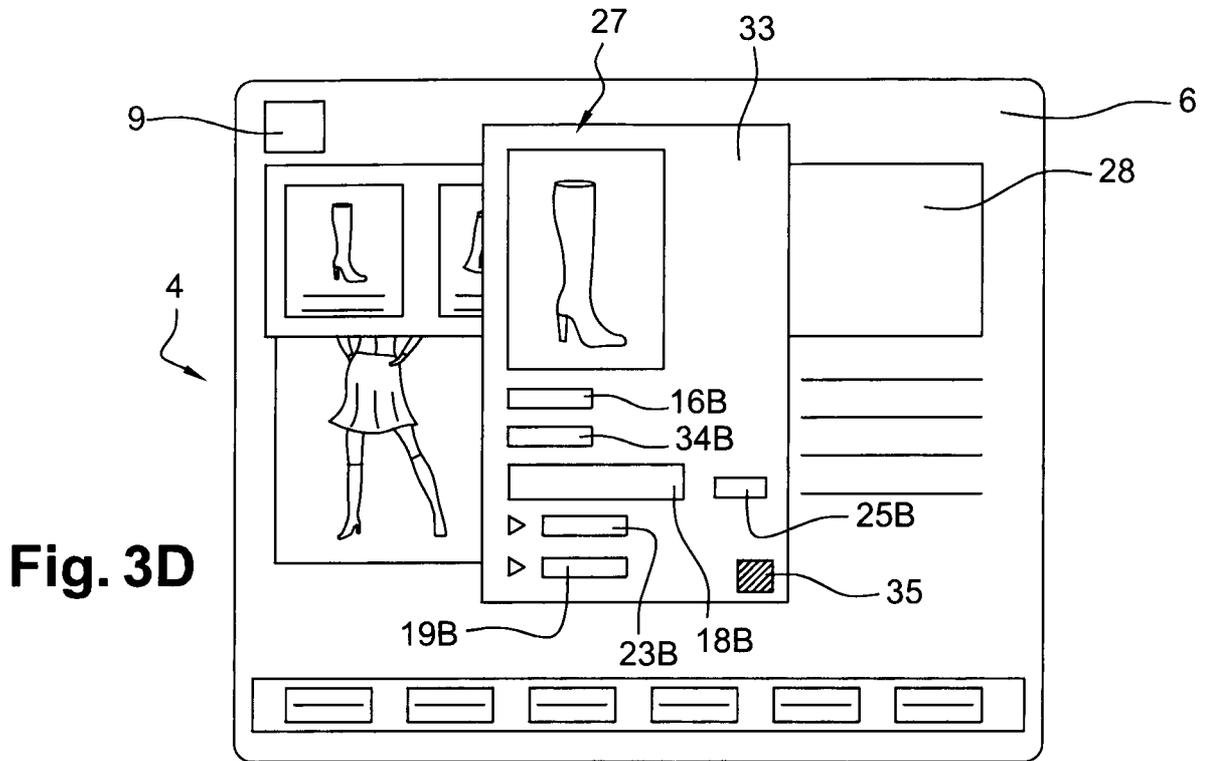


Fig. 3D

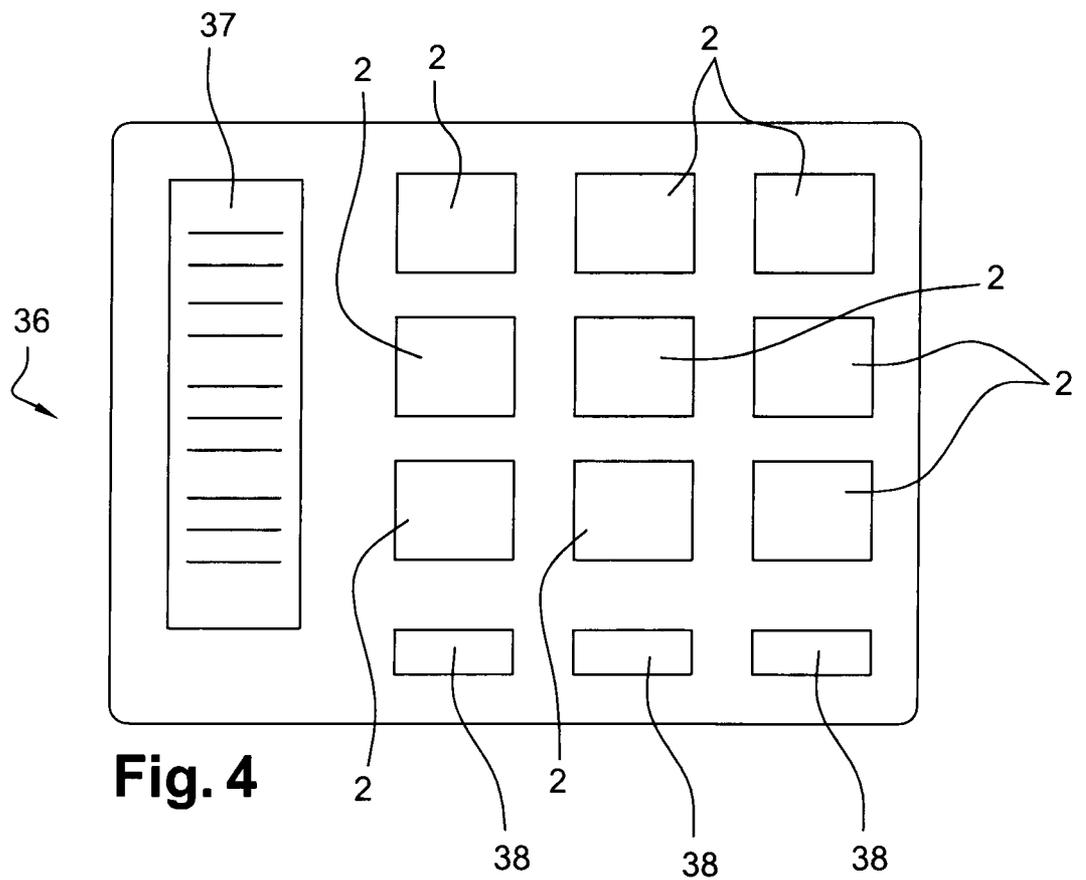


Fig. 4

FEUILLE DE REMPLACEMENT (REGLE 26)

**INTERNATIONAL SEARCH REPORT**

International application No  
PCT/FR2011/052235

**A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER**  
 INV. G06Q30/06  
 ADD. G06F17/30

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

**B. FIELDS SEARCHED**

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)  
 G06Q G06F

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)  
 EPO-Internal

| <b>C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT</b> |   |                       |
|---|---|-----------------------|
| Category*                                     | Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages  | Relevant to claim No. |
| X   | US 7 197 475 B1 (LORENZEN LEE JAY [US] ET AL) 27 March 2007 (2007-03-27)<br>abstract<br>column 4, line 33 - column 9, line 40<br>-----  | 1-12                  |
| A   | Frederick Chong ET AL: "Multi-Tenant Data Architecture",<br>MSDN,<br>1 June 2006 (2006-06-01), pages 1-16,<br>XP55028455,<br>Retrieved from the Internet:<br>URL:http://msdn.microsoft.com/en-us/library/aa479086%28d=printer%29.aspx<br>[retrieved on 2012-05-30]<br>the whole document<br>----- | 11                    |

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

\* Special categories of cited documents :

|   |   |
|---|---|
| <p>"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance</p> <p>"E" earlier application or patent but published on or after the international filing date</p> <p>"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)</p> <p>"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means</p> <p>"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed</p> | <p>"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention</p> <p>"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone</p> <p>"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art</p> <p>"&amp;" document member of the same patent family</p> |
|---|---|

|  |  |
|--|--|
| Date of the actual completion of the international search<br><br>30 May 2012   | Date of mailing of the international search report<br><br>06/06/2012 |
| Name and mailing address of the ISA/<br>European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2<br>NL - 2280 HV Rijswijk<br>Tel. (+31-70) 340-2040,<br>Fax: (+31-70) 340-3016 | Authorized officer<br><br>Denoual, Matthieu                          |

# INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/FR2011/052235

| Patent document cited in search report | Publication date | Patent family member(s) | Publication date |
|--|------------------|-------------------------|------------------|
| US 7197475                             | B1               | 27-03-2007              | NONE             |
| -----                                  |                  |                         |                  |

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2011/052235

| <b>A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE</b><br>INV. G06Q30/06<br>ADD. G06F17/30  |   |  |
|--|---|--|
| Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB  |   |  |
| <b>B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE</b>   |   |  |
| Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)<br>G06Q G06F   |   |  |
| Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche  |   |  |
| Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)<br>EPO-Internal  |   |  |
| <b>C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS</b>  |   |  |
| Catégorie*   | Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents  | no. des revendications visées  |
| X  | US 7 197 475 B1 (LORENZEN LEE JAY [US] ET AL) 27 mars 2007 (2007-03-27)<br>abrégé<br>colonne 4, ligne 33 - colonne 9, ligne 40<br>-----   | 1-12   |
| A  | Frederick Chong ET AL: "Multi-Tenant Data Architecture",<br>MSDN,<br>1 juin 2006 (2006-06-01), pages 1-16,<br>XP55028455,<br>Extrait de l'Internet:<br>URL:http://msdn.microsoft.com/en-us/library/aa479086%28d=printer%29.aspx<br>[extrait le 2012-05-30]<br>le document en entier<br>-----  | 11   |
| <input type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents  |   |  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe   |   |  |
| * Catégories spéciales de documents cités:   |   |  |
| "A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent<br>"E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date<br>"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)<br>"O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens<br>"P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée | "T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention<br>"X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément<br>"Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier<br>"&" document qui fait partie de la même famille de brevets |  |
| Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée<br><br>30 mai 2012   |   | Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale<br><br>06/06/2012 |
| Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale<br>Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2<br>NL - 2280 HV Rijswijk<br>Tel. (+31-70) 340-2040,<br>Fax: (+31-70) 340-3016   |   | Fonctionnaire autorisé<br><br>Denoual, Matthieu                                    |

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2011/052235

| Document brevet cité<br>au rapport de recherche | Date de<br>publication | Membre(s) de la<br>famille de brevet(s) | Date de<br>publication |
|---|------------------------|---|------------------------|
| US 7197475                                      | B1                     | 27-03-2007                              | AUCUN                  |